



Nous vous accueillons

Accueil juridique

Permanence centrale

☎ 04 93 87 94 49

2 rue Arson - 06300 Nice

- Lundi : 9h00-12h30
- Mercredi : 9h30-12h00 / 13h00-16h00
- Vendredi : 9h00-13h00

Palais de Justice de Nice

☎ 04 93 87 94 49

3 place du Palais - 06357 Nice Cedex 4

- Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 13h00-17h00

Commissariat de Saint-Augustin

☎ 04 93 87 94 49

Traverse de la Digue des Français - 06200 Nice

- Lundi : 9h00-12h00 / 13h00-17h00
- Mercredi : 9h00-12h00

P.A.D. Saint-Augustin (Mairie annexe)

☎ 04 93 87 94 49

75 boulevard Paul Montel - 06200 Nice

- Jeudi : 14h00-17h00

Maison de Justice de l'Ariane

☎ 04 97 00 03 90

52 rue Anatole de Monzie - 06300 Nice

- Lundi : 13h00-17h00
- Mardi (semaine paire) : 9h00-12h00 / 13h00-17h00



Commissariat de Saint-Laurent-du-Var

☎ 04 97 12 17 80

475 bd Georges Pompidou - 06700 Saint-Laurent-du-Var

- Mardi : 14h00-17h00

Commissariat de Cagnes-sur-Mer

☎ 04 92 13 56 10

20 bis chemin des Grands Plans - 06800 Cagnes-sur-Mer

- Mardi : 9h00-12h30

Antenne de Justice de Carros

☎ 04 93 87 94 49 (Permanence centrale)

Centre social « La Passerelle »

15 bis rue des Bosquets - 06510 Carros

- Jeudi : 9h00-12h00 / 12h30-18h00
- Vendredi : 13h30-17h00

Maison de Justice de Menton

☎ 04 93 78 03 57

38 rue Henri Gréville - 06500 Menton

- Mardi (semaine impaire) : 9h00-12h00 / 13h00-17h00

Accueil psychologique



Sur l'ensemble des points d'accueil en fonction des demandes

Lundi et vendredi
9h00-13h00 / 14h00-18h45

CRIS, INSULTES, INJURES, DÉVALORISATION, BRIMADES, CRITIQUES PERMANENTES, DÉNIGREMENT DE SES RELATIONS, INTERDICTION DE FRÉQUENTER SES AMIS ET SA FAMILLE, HARCÈLEMENT, CONTRÔLE DES ACTIVITÉS, MENACES, CHANTAGE, COUPS, BOUSCULADES, DESTRUCTION DU MOBILIER, RELATION SEXUELLE CONTRAINTE VIOL, PORNOGRAPHIE, SÉVICES SEXUELS, PRATIQUES SEXUELLES IMPOSÉES, INTERDICTION DE TRAVAILLER, DE GÉRER LES COMPTES, CONFISCATION DES PAPIERS, PRIVATION DE LIBERTÉ, CHANTAGE, HUMILIATION, ABUS, PROSTITUTION,

AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

PRATIQUES SEXUELLES IMPOSÉES, INTERDICTION DE TRAVAILLER, DE GÉRER LES COMPTES, TERREUR, INJURES, DÉVALORISATION, MENACES, VIOL, CONFISCATION DES PAPIERS, CRIS, INSULTES, CHANTAGE, BOUSCULADES, PRIVATION DE LIBERTÉ, VIOLENCES FAMILIALES, ENFANCE EN DANGER, DESTRUCTION DU MOBILIER, RELATION SEXUELLE CONTRAINTE (VIOL), PORNOGRAPHIE, SÉVICES SEXUELS, PRATIQUES SEXUELLES IMPOSÉES, INTERDICTION DE TRAVAILLER, DE GÉRER LES COMPTES, PROSTITUTION



LA LOI VOUS PROTÈGE

ACCUEIL ET APPUI Juridique & Psychologique

CONFIDENTIEL
GRATUIT

04 93 87 94 49

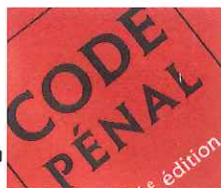


2 rue Arson
06300 Nice

Email
av.nice@montjoye.org



Une équipe pluridisciplinaire
(juristes, psychologues)
vous soutient
et vous apporte des réponses



LES PARTENAIRES de l'Association MONTJOYE

Les maisons de Justice
Les antennes de Justice
Les Maisons des Solidarités Départementales
Les Centres Communaux d'Action Sociale
Les Commissariats de Police Nationale
Les Gendarmeries Nationales...

L'AIDE AUX VICTIMES

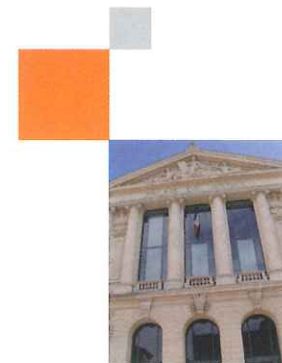


Vous êtes victime
d'une atteinte à la personne,
de violence conjugale,
de violence intrafamiliale...

**Nous sommes là
pour vous aider gratuitement
et en toute confidentialité.**

Nous vous offrons

- Une écoute attentive
- Des informations sur vos droits
- Un appui dans la mise en œuvre de démarches administratives, sociales ou judiciaires (demande d'aide juridictionnelle, évaluation du préjudice en vue d'une indemnisation, aide au dépôt de plainte...)
- Un soutien psychologique
- Un accompagnement



NOS RÉSEAUX

L'Institut National d'Aide aux Victimes
et de Médiation - **INAVEM**
Le Conseil Départemental d'Accès au Droit - **CDAD**

conventionné



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Plusieurs points d'accueil
dans les Alpes-Maritimes
(sur rendez-vous préalable)

Mars 2016

Numéro permanence centrale
04 93 87 94 49

L'association MONTJOYE est signataire
de la Charte des services
d'Aide Aux Victimes INAVEM